

Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles DIRECTION GENERALE

Direction des Approvisionnements

N° 4145

CMDT SA/Holding/DAppro

Bamako le, 31 AOU 2016

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERÊT

Article 1 : OBJET

Dans le cadre de la réhabilitation de ses pistes en rapport avec ses nouvelles orientations, la Direction Générale de la CMDT Holding SA lance un avis de manifestation d'intérêt relative à la sélection d'un Consultant pour les études d'Avant Projet Sommaire (APS), les études d'Avant Projet Détaillé (APD) et l'élaboration du Dossier d'Appel d'Offre (DAO) des travaux de réhabilitation des pistes CMDT des Filiales SUD SA et NORD EST SA (lot 1) ; et OUEST SA et CENTRE SA et de l'OHVN (lot 2).

La Direction de la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations en langue française sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, capacité financière, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. La CMDT se réserve le droit d'exiger ou de chercher, si nécessaire, des informations supplémentaires pour vérifier/confirmer la régularité et l'authenticité des informations et documents fournis pendant l'examen des dossiers des Consultants.

L'établissement de la liste restreinte sera basée sur les critères, non limitatifs, suivants : **a)** les qualifications des candidats (qualification générale et spécifique), **b)** les moyens humains, **c)** les expériences dans les zones concernées par le projet ou similaires, **d)** la capacité financière du Consultant.

Les Consultants peuvent manifester leur intérêt pour les deux lots séparément mais un même Consultant ne pourra être sélectionné que pour un seul lot.

Article 2 : CONSTITUTION DES OFFRES

Le principe de la quadruple enveloppe est de rigueur. Les offres administratives, techniques et financières seront logées dans trois enveloppes séparées sur lesquelles seront mentionnées le numéro de l'avis de manifestation d'intérêt, le nom et l'adresse du soumissionnaire ainsi que le contenu de l'enveloppe (offre administrative, offre technique et offre financière). Ces trois enveloppes seront logées dans une grande enveloppe qui ne doit porter aucun signe distinctif en dehors de la mention suivante : Secrétariat de la Direction des Approvisionnements de la Holding CMDT ;

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS :

« Sélection d'un Consultant pour les études d'Avant Projet Sommaire (APS), les études d'Avant Projet Détaillé (APD) et l'élaboration du Dossier d'Appel d'Offre (DAO) des travaux de réhabilitation des pistes CMDT / lot 1 ou 2 ».

7

Les offres devront comprendre les pièces suivantes en six exemplaires, logées dans une enveloppe et présentées dans l'ordre séquentiel suivant :

A - Enveloppe n° 1 : offre administrative :

- Copie de l'agrément ou du certificat d'enregistrement au registre du commerce ou la carte professionnelle ;
- la copie certifiée des statuts de la société ;
- quitus fiscal en cours de validité ;
- certificat de non faillite datant d'au plus trois mois ;
- attestation INPS en cours de validité ;
- attestation fonds national de logement en cours de validité ;
- procuration du signataire de la candidature (le cas échéant).

B - Enveloppe n° 2 : Offre technique (six exemplaires logés dans une enveloppe) :

- les qualifications des candidats (qualification générale et spécifique) ;
- les moyens humains ;
- les expériences du soumissionnaire dans les zones concernées par le projet ou similaires (copies de contrats similaires des clients de référence) ;
- la capacité financière du Consultant ;
- le délai d'exécution des tâches.

C - Enveloppe n° 3 : Offre financière (six exemplaires logés dans une enveloppe) :

- la lettre d'engagement (l'acte de soumission) dûment signée ;
- les offres financières ;
- les modalités de paiement.

NB : la non fourniture de l'une des pièces suivantes, entraîne le rejet de l'offre :

- copie de l'agrément ou du certificat d'enregistrement au registre du commerce ou la carte professionnelle ;
- copie certifiée des statuts de la société ;
- quitus fiscal en cours de validité ;
- certificat de non faillite datant d'au plus trois mois ;
- attestation INPS en cours de validité ;
- attestation fonds national de logement en cours de validité.
- les qualifications des candidats (qualification générale et spécifique) ;
- les moyens humains ;
- les expériences du soumissionnaire dans les zones concernées par le projet ou similaires (copies de contrats similaires des clients de référence) ;
- la capacité financière du Consultant ;
- le délai d'exécution des tâches.

Article 3 : ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Les Manifestations doivent être déposées au secrétariat de la Direction des Approvisionnements, Bâtiment A, 1^{er} étage.

La transmission des Manifestations d'intérêt par voie électronique n'est pas admise.

Article 4 : REMISE DES OFFRES

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le **16 /09/2016 à 09 heures** précises (heure de Bamako), avec la mention : « **Sélection d'un Consultant pour les études d'Avant Projet Sommaire (APS), les études d'Avant Projet Détaillé (APD) et l'élaboration du Dossier d'Appel d'Offre (DAO) des travaux de réhabilitation des pistes CMDT / lot 1 ou 2** ». *14*

Article 5 : OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis aura lieu le même jour **16 /09/2016 à 09 h 30 mn** dans la salle de réunion de la CMDT Holding SA.

Les travaux se dérouleront comme suit :

- 1- ouverture des grandes enveloppes et de celles des offres administratives en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants (deux au maximum) ;
- 2- mise en place d'une commission technique qui sera chargée de l'ouverture et de l'analyse des offres techniques et ensuite l'ouverture et l'analyse des offres financières suite à un mandat de la Commission des Appels d'Offres (CAO) après examen du rapport de l'analyse technique.

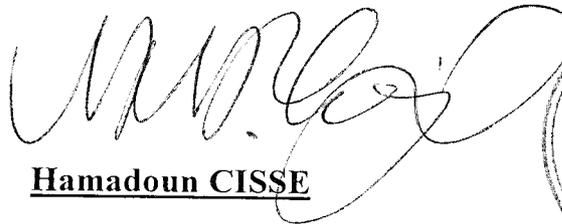
Article 6 : VALIDITE DE L'OFFRE

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pour une durée de 90 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Article 7 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les Bureaux d'Études intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires à l'adresse suivante : **Direction des Approvisionnements, CMDT Holding - SA DIRECTION GENERALE BP 487 TEL : 20 21.84.02 FAX : 20 70 73 13. Ou aux adresses suivantes : goita@cmdt.ml jsidibe@yahoo.fr, moussat@cmdt.ml, mtoka@gmail.com** 7

Le Président de la Commission des Appels d'Offres 


Hamadoun CISSE

